

Rapport d'événement : La politique des solutions pour les réfugiés : Leçons de la naturalisation des réfugiés rwandais et burundais en Tanzanie

Le premier événement de la série de conférences MDS 2023-2024 a eu lieu le lundi 25 septembre, avec comme invité Deo Mwapinga, candidat au doctorat au Département des sciences politiques de l'Université Carleton. Deo est actuellement chercheur au sein du Réseau de recherche sur l'engagement local des réfugiés (LERRN) et contributeur au groupe de travail LERRN Tanzanie. L'événement, qui s'est déroulé à Richcraft Hall, s'est concentré sur la thèse de Mwapinga intitulée "La politique des solutions pour les réfugiés : Leçons de la naturalisation des réfugiés rwandais et burundais en Tanzanie."

La recherche de Mwapinga traite du défi mondial de trouver des solutions pour les réfugiés, la situation moyenne d'un réfugié durant maintenant 20 ans. Il a mis en évidence les trois solutions traditionnelles pour les réfugiés : rapatriement, réinstallation dans un troisième pays, et intégration dans le pays hôte. Le cas de la Tanzanie est particulièrement intéressant, car elle a accordé la citoyenneté à de grands groupes de réfugiés à deux reprises : aux réfugiés rwandais dans les années 1980 et aux réfugiés burundais dans les années 2010.

La présentation visait à explorer pourquoi l'expérience des réfugiés rwandais naturalisés en Tanzanie est perçue comme plus réussie que celle des réfugiés burundais naturalisés. Mwapinga s'est appuyé sur des travaux de terrain récents en Tanzanie et sur sa propre expérience en tant qu'ancien fonctionnaire du gouvernement tanzanien pour fournir des éclairages sur cette variation.

Lors de l'événement, Mwapinga a discuté de l'introduction formelle de la citoyenneté aux ex-réfugiés à l'ère de la post-démocratisation et des nouveaux domaines de contestation qu'elle a créés. Il a soutenu que la politique de naturalisation ne devrait pas se limiter à la dichotomie entre la citoyenneté de facto (reconnaissance pratique/factuelle d'un individu comme citoyen, indépendamment de son statut juridique, même s'il ne possède pas de documents de citoyenneté formels) et la citoyenneté de jure (reconnaissance légale d'un individu comme citoyen selon les lois et réglementations d'un pays). Au lieu de cela, il a proposé de faire progresser la compréhension de l'intégration locale en tant que triade et d'introduire le concept de "quasi-citoyenneté" pour capturer l'état transitoire de citoyenneté pour les ex-réfugiés burundais.

Mwapinga apporte une perspective unique à son étude. Son implication dans la délivrance de certificats de citoyenneté aux anciens réfugiés burundais en 2014 a suscité son intérêt pour étudier l'impact de leur nouveau statut juridique sur leur vie quotidienne. Son projet de recherche explore la relation entre leur statut de citoyenneté, leur appartenance à la communauté politique, et la perception de (in)sécurité résultant de groupes extérieurs.

Dans l'ensemble, l'événement a fourni des perspectives précieuses sur la politique des solutions pour les réfugiés et les complexités des processus de naturalisation. La recherche de Mwapinga contribue à la compréhension de l'intégration locale et remet en question la compréhension conventionnelle de la naturalisation comme solution durable pour les réfugiés. Le public a acquis une compréhension plus profonde des dynamiques et implications de la citoyenneté pour les réfugiés en Tanzanie et au-delà.

Ce rapport a été préparé par Georgiana Ghitau, chargée de la mobilisation et de la traduction des connaissances chez LERRN.